



SALAIRE, EMPLOI, RETRAITE :

**La solidarité entre les générations.
TOUS ENSEMBLE, dans l'unité syndicale, en
grève et manifestation jeudi 22 mai**

Les déclarations gouvernementales, les déficits des branches de la Sécurité sociale et des régimes de retraite suscitent l'inquiétude des actifs, des privés d'emploi et des pensionnés face à la retraite. Dans cette période où le pouvoir d'achat et l'emploi sont des préoccupations majeures, la CGT soumet ses propositions.

Nous avons historiquement choisi un système de retraite directement lié au travail et nous continuons de penser que celui-ci est le plus juste : prendre sur les richesses créées ou sur les revenus déclarés pour régler au même moment les pensions des retraités.

Au-delà de la question du niveau insuffisant des salaires, l'allongement de la durée de vie, le papy-boom et les besoins nouveaux demandent une révision du financement des retraites, sans pour autant remettre en cause la pérennité du système.

L'allongement de la durée de cotisations, préconisé par le gouvernement, tend à vouloir nous faire croire que nos cotisations d'aujourd'hui constitueraient nos retraites de demain. C'est faux et cela participe à vouloir instaurer dans les esprits une logique assurantielle et non solidaire par répartition. Pour de bonnes retraites aujourd'hui comme demain, il faut des ressources supplémentaires prélevées sur les richesses créées au même moment.

Beaucoup voudraient économiser pour leur retraite ; or seulement 8% y parviennent.

Est-ce la solution ?

Pour la CGT, le régime par répartition doit être un système collectif garanti par la puissance publique. L'argent des retraités se réinvestit dans la consommation et il est donc facteur de croissance économique. C'est un régime solidaire qui doit prendre en charge tous les aléas de la vie (temps partiel, chômage, périodes n'ouvrant pas de droits...), d'une manière adaptée à notre époque (allongement de la durée des études).

Par contre, le régime par capitalisation est un système individualisé soumis aux aléas boursiers. L'argent des cotisants est placé en Bourse et le rendement est fonction de l'évolution de celle-ci. C'est un choix individuel. Sans argent mis de côté, pas de retraite. Les marchés financiers sont, par définition, fluctuants. Un salarié qui confie sa retraite à ces fonds ne connaît pas les montants qu'il percevra. Lors du scandale d'Enron, les salariés ont perdu l'ensemble de leur retraite. C'est un système individuel qui ne prend pas en compte les aléas de la vie.

Créer des emplois, augmenter les salaires, c'est accroître les ressources des régimes de retraite :

- ✚ exigeons dans toutes les entreprises que l'augmentation du salaire de base prenne en compte l'inflation, le rattrapage du pouvoir d'achat
- ✚ exigeons le respect des niveaux de diplôme dès la première embauche, exigeons au minimum le doublement du salaire, indexé comme indiqué précédemment, avant le départ en retraite
- ✚ exigeons le remplacement des 300 000 salariés qui vont partir en retraite cette année, que ce soit dans la Fonction publique, dans le secteur privé ou public.

Pour un meilleur financement des retraites il faut aussi :

- ✚ élargir les bases de cotisations à tous les éléments du salaire et aux profits
- ✚ taxer différemment les entreprises faisant ou non des investissements industriels et productifs
- ✚ supprimer les 27 milliards d'€ d'exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires

Salaire, emploi, retraite un lien évident

Augmenter les salaires est incontournable pour que ceux-ci répondent réellement aux besoins sociaux et à leurs évolutions.

Le salaire est constitué de 2 éléments :

Le salaire direct : c'est la somme versée au salarié, le net de la fiche de paie.

Le salaire socialisé : il correspond aux cotisations sociales et se transforme en prestations auxquelles les salariés ont droit et qui couvrent collectivement et solidairement les aléas de l'existence :

- la couverture maladie,
- l'indemnisation du chômage et des accidents du travail.
- les allocations familiales,
- la retraite.

Ces prestations ont été imposées par des luttes sociales et sont l'objet d'attaques incessantes du patronat et du gouvernement qui opposent salaire socialisé et profits.

En quelques décennies, par des exonérations diverses et la multiplication des contrats aidés, **65 milliards d'euros par an ont été détournés du financement des besoins sociaux pour alimenter des opérations boursières**, sans pour autant créer de nouveaux emplois.

Il n'y a pas d'argent pour les besoins sociaux et pourtant les banques centrales injectent sans cesse des dizaines de milliards d'€ dans les circuits financiers pour répondre aux attentes des spéculateurs !

En dehors de ces aspects liés à la solidarité intergénérationnelle, la CGT propose de

- + **Garantir un bon niveau de retraite au moins égal à 75 % du salaire (avec un minimum garanti au moins égal au Smic).**
- + **Reconnaître la pénibilité par un départ anticipé pour les salariés ayant exercé des travaux pénibles, dangereux ou astreignants. C'est une question de justice sociale.**

Tous les régimes de retraites salariés sont concernés par ce qui va se jouer dès maintenant :

- Régime général
- Fonction publique
- Régimes spéciaux

Au-delà, ces régimes participent largement à l'équilibre des régimes assimilés (artisans, commerçants...)

**Alors, tous ensemble jeudi 22 mai,
à 10h Gare Sncf de Grenoble !
A l'appel de CGT, CFE-CGC, CFDT, CFTC, FO, FSU,
Solidaires, UNSA, UNEF et UNL**